

DOSSIER D'ACCREDITATION CENTRES CLES



ETABLISSEMENT DEMANDEUR
<i>Université de Reims Champagne Ardenne</i>
DATE DE LA PRESENTE DEMANDE
<i>10 novembre 2024</i>

SOMMAIRE

I. Informations générales	3
II. Politique des langues de l'établissement.....	4
1) Place des enseignements de langue pour spécialistes d'autres disciplines dans les cursus.....	4
2) Structure et/ou organisation d'enseignement des langues pour spécialistes d'autres disciplines.....	5
3) Politique pédagogique adoptée dans la structure dédiée d'enseignement ..	6
4) Autres informations pertinentes	6
III. Bilan CLES du quinquennal précédent :.....	6
1) Politique de certification	6
2) Bilan chiffré du quinquennal précédent :	7
3) Participation au dispositif national CLES	8
4) Ressources mobilisées pour la passation du CLES	10
5) Activités du Pôle CLES.....	12
IV. Projet CLES de l'établissement pour le quinquennal 20..-20..	12
V. Avis de l'établissement.....	13
VI. Dispositions finales.....	13

I. INFORMATIONS GENERALES

Suite à la loi E.S.R de juillet 2013, tout établissement doit obtenir une accréditation et non plus une habilitation, pour délivrer le CLES.

Pour les demandes précédentes, remplir la rubrique « habilitation ».
Pour la présente et les futures demandes remplir la rubrique « accréditation », **uniquement pour les langues et les niveaux pour lesquels l'établissement est susceptible d'être accrédité et d'organiser les sessions.**

DEMANDE D'ACCREDITATION CLES ¹	NIVEAUX DE CLES	LANGUE(S)
1^{ère} demande d'accréditation/habilitation (année universitaire 2010-2011)	CLES B1	<i>Allemand, Anglais, Espagnol</i>
	CLES B2	<i>Allemand, Anglais, Espagnol</i>
	CLES C1	:
Demande actuelle d'accréditation ou de réaccréditation (année universitaire 2024/2025)	CLES B1	<i>Allemand, Anglais, Espagnol</i>
	CLES B2	<i>Allemand, Anglais, Espagnol</i>
	CLES C1	<i>Allemand, Anglais, Espagnol</i>

	NOM	COORDONNEES
Établissement	<i>Université de Reims champagne Ardenne</i>	<i>2 Avenue Robert Schuman 51100 Reims</i>
Type (université, école², ...)	<i>Université</i>	
Chef d'établissement	<i>Christophe Clément</i>	<i>presidence@univ-reims.fr 03 26 91 39 55</i>
Pôle CLES de rattachement	<i>Pôle Lorraine</i>	<i>nicolas.molle@univ-lorraine.fr</i>
Site(s) de passation	<i>Université de Reims champagne Ardenne</i>	<i>frederic.teillon@univ-reims.fr</i>
Responsable du centre CLES	<i>Frédéric Teillon</i>	<i>Directeur Maison des Langues frederic.teillon@univ-reims.fr 03 26 91 37 40 Une langue vivante est obligatoire dans la totalité des cursus proposés par l'université. Si l'anglais est majoritairement proposé en LV1, d'autres possibilités sont offertes</i>

¹ Arrêté du 4 novembre 2016 relatif au certificat CLES ([JORF n°0281 du 3 décembre 2016](#))

² Seules les écoles autorisées à demander une accréditation au MESR peuvent déposer un dossier.

		en LV2 et LV3(allemand, espagnol, italien, russe, chinois)
--	--	--

ÉTABLISSEMENTS EN CONVENTION CLES			
TYPE D'ÉTABLISSEMENT (UNIVERSITE, ECOLE, ...)	NOM	COORDONNEES (Adresse postale, adresse mail, n° tel)	NATURE DE LA COLLABORATION
<i>Cliquer ici pour taper du texte.</i>	<i>Cliquer ici pour taper du texte.</i>	<i>Cliquer ici pour taper du texte.</i>	<i>Cliquer ici pour taper du texte.</i>
<i>Cliquer ici pour taper du texte.</i>	<i>Cliquer ici pour taper du texte.</i>	<i>Cliquer ici pour taper du texte.</i>	<i>Cliquer ici pour taper du texte.</i>

II. POLITIQUE DES LANGUES DE L'ÉTABLISSEMENT³

1) Place des enseignements de langue pour spécialistes d'autres disciplines dans les cursus

Une langue vivante est obligatoire dans la totalité des cursus proposés par l'université. Si l'anglais est majoritairement proposé en LV1, d'autres possibilités sont offertes en LV2 et LV3(allemand, espagnol, italien, russe, chinois)

- Nature des enseignements proposés (langue de communication, langue de spécialité) par cycle d'enseignement

Il n'y a pas de règle absolue ou d'injonction particulière pour ce qui concerne la nature des enseignements dans les différents cycles universitaires. Les différentes composantes de l'université peuvent avoir des pratiques différentes dans l'élaboration de leurs programmes d'enseignement pour ce qui concerne la langue de communication et la langue de spécialité

- Nombre d'UE de langue (obligatoire et facultative) par cycle (L, M, D), nombre d'ECTS et volume horaire

Pour l'accréditation 2024-2028, l'ensemble des formations doit comporter au minimum un élément constitutif dédié à une langue vivante par année. Il n'y a pas d'horaire minimum ou maximum prescrit pour ces EC. Le nombre d'ECTS qui leur est dévolu est également variable. L'université de Reims Champagne Ardenne est une université pluridisciplinaire et multisites. Il n'existe pas pour l'instant d'harmonisation de l'enseignement des LanSAD entre composantes. Chaque composante est en effet chargée de mettre en œuvre l'enseignement des LanSAD pour répondre aux spécificités de ses formations. Les volumes horaires et les ECTS varient (de 1.5 à 4).

- Actions spécifiques hors maquette visant à renforcer les compétences définies par le CECRL (stage intensif, atelier de conversation, ...)

Actuellement, plus particulièrement au travers de la Maison des Langues, l'URCA propose déjà un certain nombre d'actions qui visent à renforcer les compétences en langue de ses étudiants :

³ Si le dossier d'accréditation des formations de l'établissement comprend un volet « politique des langues » incluant ces informations, joindre le document concerné.

- de nombreux ateliers de pratique orale ouverts à l'ensemble des étudiants et des personnels sur inscription préalable ;
- des espaces physiques dédiés aux langues (CRL) qui permettent aux étudiants qui le souhaitent de trouver un accompagnement pédagogique dans une démarche d'autonomie guidée
- des espaces de cours en ligne dont l'objectif est d'accompagner les étudiants là encore dans une démarche d'autonomie guidée ;
- une plateforme de e-learning pour 25 langues disponible en accès libre

- Politique d'évaluation des UE de langue : ECTS compensables/non compensables, bonification, ...

- Les EC de langue ont des modalités de contrôle des connaissances spécifiques aux différents cursus. Une compensation est possible entre les EC au niveau des UE, puis au niveau des semestres et des années.

Quelques cursus n'autorisent pas la compensation pour les EC de langue (INSPE, certains cursus en santé).

2) Structure et/ou organisation d'enseignement des langues pour spécialistes d'autres disciplines

- Existence d'une structure (service commun, département, ...) dédiée à l'enseignement des langues pour spécialistes d'autres disciplines

L'URCA s'est dotée en 2009 d'un service commun pour les LANSAD et le FLE dénommé « Maison des Langues ». La Maison des Langues dispose de moyens financiers, humains et immobiliers pour assurer ses missions. Parmi les 6 centres de ressources en langues (CRL) créés sur différents campus dès 2009, il en reste 2: un sur le campus de Châlons en Champagne (IUT et INPSE) et un sur le campus rémois du Moulin de la Housse (UFR Sciences Exactes et Naturelles, UFR STAPS, IUT) ; sur le campus rémois Croix-Rouge (Droit, LSH et SESG), une salle est dédiée aux activités linguistiques.

Ces CRL proposent des ateliers de conversation animés par des locuteurs natifs dans différentes langues (anglais, allemand, espagnol).

Chaque composante de l'université organise les enseignements LANSAD selon les modalités qui sont propres à son offre de formation. La Maison des Langues peut venir en appui aux composantes pour, si elles en font la demande, les aider à mettre en œuvre des dispositifs adaptés.

- Langues enseignées

Anglais

- Personnel rattaché à la structure d'enseignement : nombre, qualité (EC, E, IATS)

2 professeurs certifiés (1 en anglais, 1 en français)

6 professeurs contractuels (4 en FLE, 2 en anglais)

2 personnels BIATSS contractuels

La Maison des Langues fédère par ailleurs des enseignants et enseignants-chercheurs de différentes composantes de l'université pour la mise en œuvre des dispositifs de formation et de certification qu'elle propose.

- Modalités d'organisation des enseignements dans la structure d'enseignement (par niveaux de CECRL, par année de cursus, ...)

Lorsque la Maison des Langues prend en charge l'enseignement des langues dans une composante, elle met en œuvre un dispositif de formation qui implique l'autonomisation des étudiants dans leur apprentissage. L'organisation reste traditionnelle (par année de cursus).

3) Politique pédagogique adoptée dans la structure dédiée d'enseignement

- Positionnement des étudiants : nature, modalités, temporalité

Un test de positionnement en ligne est utilisé par la Maison des Langues pour placer les étudiants en début de semestre, d'année ou de cursus en fonction de la formation concernée

- Modalités d'enseignement : en présentiel, à distance, hybride

Les modalités d'enseignement sont définies par les composantes pour chacun des cursus. La palette des dispositifs mis en œuvre est assez large. Elle repose traditionnellement sur du présentiel mais des modalités différentes peuvent être proposées en fonction des publics et/ou des diplômes (dispositifs hybrides, e-twinning, co-construction et co-évaluation dans des enseignements disciplinaires...)

4) Autres informations pertinentes

Dans le cadre de la nouvelle accréditation, la Maison des langues prend en charge l'enseignement de l'anglais pour les semestres 1 et 2 des licences des 5 UFR suivantes : Droit et Science Politique, Sciences Economiques Sociales et de Gestion, Sciences Exactes et Naturelles, Lettres et Sciences Humaines, STAPS. Chaque semestre les étudiants doivent effectuer un programme de travail (volume horaire : 24 heures) imposé sur la plateforme Altissia. Le suivi pédagogique est assuré par un formateur en anglais de la Maison des Langues : animation du forum et du tchat sur le cours Moodle dédié, 1 visioconférence hebdomadaire par semaine et par composante pendant 10 semaines. L'examen terminal est un quiz Moodle synchrone aléatoire d'une heure sur le programme de travail.

III. BILAN CLES DU QUINQUENNAL PRECEDENT :

PERIODE CONCERNEE (2018-2024) : *La dynamique amorcée lors du 1^{er} quinquennal pendant lequel une équipe CLES s'était fortement mobilisée s'est d'abord essoufflée pour être stoppée par la période COVID. Depuis, remobiliser une équipe s'avère très difficile.*

1) Politique de certification

a) BILAN DU PRECEDENT QUINQUENNAL
1) Public visé (Niveaux de CLES, filières ⁴ , années de cursus ⁵ , cursus particuliers, mobilité, accès à certaines formations en particulier en M, validation L, formation continue, etc.)

⁴ Arts-Lettres-Langues-Sciences humaines et sociales, Sciences-Techniques, Droit-Économie-Gestion, Santé, ESPE.

⁵ L1, L2, L3, M1, M2, Doctorat.

Le Centre CLES de l'URCA a proposé chaque année de 2010 à 2019 des sessions de **CLES 2** en **anglais, allemand et espagnol**, ouvertes à tous les étudiants de l'université en formation initiale (exception pour les candidats à un concours de la fonction publique inscrits en formation continue), sur la base du volontariat.

L'étudiant pouvait passer un CLES à tout moment de son cursus, mais **une attention particulière était portée aux 3^e années de licence et aux Masters, qui sont encouragés à se présenter au CLES 2** si leur enseignant jugeait leur niveau B2 validé. Le Centre CLES communiquait auprès des enseignants LANSAD pour les encourager à proposer la certification (mise en place d'une liste de diffusion par courriel recensant l'ensemble des enseignants pour les LANSAD, titulaires, contractuels et vacataires

2) Politique de certification

(Certification obligatoire, facultative (par type de public et niveau de cursus))

Dans l'accréditation précédente, la certification CLES 2 était obligatoire dans le cursus de la 2^e année de la licence Langues Etrangères Appliquées, pour les deux langues choisies par l'étudiant (Anglais/Espagnol ou Anglais/Allemand). Elle ne l'est plus

3) Politique tarifaire

(Certification payante, gratuite par type de public)

La certification CLES était ouverte à tous les étudiants de l'Université de Reims Champagne-Ardenne. Chaque étudiant pouvait passer **gratuitement une session de CLES (par langue et par niveau) dans le cadre de son cursus à l'URCA**. Pour toute session supplémentaire, un tarif de 150 euros était appliqué. Pour les stagiaires de la formation continue inscrits à l'université, le tarif appliqué était de 150 euros. Jusqu'à l'arrêté du 4 novembre 2016, le CLES était réservé aux étudiants de l'université en formation initiale ou aux candidats à un concours de la fonction publique. Il fut ensuite ouvert à tous les publics

4) Autres certifications proposées par l'établissement

(Nature, niveau, langue, public, effectifs, politique de certification et tarifaire)

Toutes ces certifications étaient payantes aux tarifs pratiqués par les organismes qui les vendent. Les étudiants et personnels de l'URCA bénéficiaient d'un tarif réduit pour le TOEIC.

b) POSITIONNEMENT PRE-CLES	
A compléter si les étudiants sont positionnés en amont de l'inscription CLES	
Nature du positionnement (type, compétence, ...)	Test de positionnement de la plateforme Altissia : compréhensions orale et écrite, vocabulaire, grammaire.
Caractère obligatoire ou non du positionnement	Vivement recommandé

2) Bilan chiffré du quinquennal précédent :

Année universitaire	Date de l'organisation des sessions	Flux d'étudiants (Nombre d'étudiants inscrits et nombre d'étudiants effectivement présents par session, par niveau et par langue)	Taux de réussite par langue et par niveau
---------------------	-------------------------------------	--	---

2017-18	Cliquer ici pour taper du texte.	B2 anglais 92 inscrits 8 abs B2 anglais 51 inscrits 9 abs B2 allemand 20 inscrits 3 abs B2 espagnol 96 inscrits 9 abs	26.19 28.57 23.53 37.93
2018-19		B1 anglais 262 inscrits, 5 abs B1 anglais 17 inscrits 0 abs B2 anglais 106 inscrits 4 abs B2 anglais 41 inscrits 9 abs B1 espagnol 7 inscrits 0 abs B2 espagnol 68 inscrits 20 abs	51.75% 100 33.33 31.03 100 9.38

3) Participation au dispositif national CLES

Préciser le rôle joué par votre établissement au sein de la Coordination nationale CLES

- **Participation à la Coordination nationale CLES (direction adjointe, comité de pilotage, comité scientifique, responsabilité de pôle, comité de validation)**

Néant

- **Participation aux journées de formation CLES (enseignants formateurs, enseignants formés)**

1 enseignante formée pour former les collègues de notre université.

- **Participation à la rédaction de documents CLES (si oui, lesquels ?)**

Néant

- **Actions mises en place pour promouvoir le CLES (au sein de votre établissement)**

Rien depuis 2018-19

- **Actions mises en place pour promouvoir le CLES à travers la communication de l'établissement** (par exemple : dans les salons étudiants, auprès des partenaires institutionnels locaux, régionaux, nationaux, dans la cadre de la mobilité étudiante et dans les partenariats internationaux, etc.)

Information CLES dans le mail envoyé aux enseignants LANSAD de l'établissement en début de chaque semestre avec les activités du service (ateliers de conversation, certifications...)

➤ **Nombre de sujets conçus durant le dernier quinquennal (par langue, par niveau)**

NIVEAU	LANGUE	NOMBRE DE SUJETS CONÇUS	TOTAL PAR NIVEAU	TOTAL
CLES B1	ALLEMAND	0	0	0
	ANGLAIS	0		
	ARABE	0		
	ESPAGNOL	0		
	FLE	0		
	GREC M.	0		
	ITALIEN	0		
	POLONAIS	0		
	PORTUGAIS	0		
	CHINOIS	0		
	RUSSE	0		
CLES B2	ALLEMAND	0	0	
	ANGLAIS	0		
	ARABE	0		
	ESPAGNOL	0		
	CHINOIS	0		
	FLE	0		
	GREC M.	0		
	ITALIEN	0		
	POLONAIS*NON ENCORE DISPONIBLE	0		
	PORTUGAIS	0		
	RUSSE	0		
CLES C1	ALLEMAND	0	0	
	ANGLAIS	0		
	ARABE*NON ENCORE DISPONIBLE	0		
	ESPAGNOL	0		
	FLE*NON ENCORE DISPONIBLE	0		
	GREC M.*NON ENCORE DISPONIBLE	0		
	ITALIEN	0		
	POLONAIS*NON ENCORE DISPONIBLE	0		
	PORTUGAIS*NON ENCORE DISPONIBLE	0		
	FLE * NON ENCORE DISPONIBLE	0		
	CHINOIS * NON ENCORE DISPONIBLE	0		
	RUSSE*NON ENCORE DISPONIBLE	0		

➤ **Rémunérations accordées pour chacune de ces activités**

Néant

➤ **Nombre de sujets tirés par année universitaire durant le dernier quinquennal (par langue, par niveau)**

NIVEAU	LANGUE	2017/2018	2018 /2019	2019-2024	TOTAL PAR NIVEAU	TOTAL
CLES B1	ALLEMAND	0	0	0	3	9
	ANGLAIS	0	2	0		
	ARABE	0	0	0		

	ESPAGNOL	0	1	0		
	FLE	0	0	0		
	GREC M.	0	0	0		
	ITALIEN	0	0	0		
	POLONAIS	0	0	0		
	PORTUGAIS	0	0	0		
	CHINOIS	0	0	0		
	RUSSE	0	0	0		
CLES B2	ALLEMAND	1	0	0	6	
	ANGLAIS	1	2	0		
	ARABE	0	0	0		
	ESPAGNOL	1	1	0		
	FLE	0	0	0		
	GREC M.	0	0	0		
	ITALIEN	0	0	0		
	POLONAIS	0	0	0		
	PORTUGAIS	0	0	0		
	CHINOIS	0	0	0		
	RUSSE	0	0	0		
CLES C1	ALLEMAND	0	0	0	0	
	ANGLAIS	0	0	0		
	ARABE	0	0	0		
	ESPAGNOL	0	0	0		
	FLE	0	0	0		
	GREC M.	0	0	0		
	ITALIEN	0	0	0		
	POLONAIS	0	0	0		
	PORTUGAIS	0	0	0		
	CHINOIS	0	0	0		
	RUSSE	0	0	0		

➤ **Autres informations 3**

Cliquer ici pour taper du texte.

4) Ressources mobilisées pour la passation du CLES

a) Équipe pédagogique⁶

NOM	STATUT	LANGUE ENSEIGNEE	DOMAINE DE RECHERCHE (unité de recherche de rattachement)	ACTIVITES AU SEIN DE L'EQUIPE CLES ⁷	COORDONNEES PROFESSIONNELLES
Bellecave Hélène	PRAG	ANGLAIS	/	Responsable Centre CLES, Examinatrice, Correctrice,	Helene.bellecave@univ-reims.fr

⁶ Responsable de centre, responsable de comité de validation, concepteur, formateur d'évaluateur, évaluateur etc.

⁷ Enseignant de langue (concepteur, formateur, formateur d'évaluateur, évaluateur, surveillant), administratif, technicien.

				Conceptrice, Formatrice	
Perani Prisca	PRAG	ANGLAIS	/	Examinatrice, Correctrice, Conceptrice	Prisca.perani@univ-reims.fr
Ravaux Patrick	PRCE	ANGLAIS	/	Examineur, Correcteur	Patrick.ravaux@univ-reims.fr
Leclerc Annie	PRCE	ANGLAIS		Examinatrice Correctrice	Annie.leclerc@univ-reims.fr
Teillon Frédéric	PRCE	<u>ANGLAIS</u>		Examineur, Correcteur	Frederic.teillon@univ-reims.fr
Stockton Grace	PRCE	<u>ANGLAIS</u>		Examinatrice, Correctrice	Grace.stockton@univ-reims.fr
Louyer Audrey	PRAG docteure	<u>ESPAGNOL</u>	CIRLEP	Examinatrice, correctrice, conceptrice	Audrey.louyer@univ-reims.fr
Bulin Annabelle	PRCE	<u>ANGLAIS</u>		Examinatrice, Correctrice	Annabelle.bulin@univ-reims.fr
Zbikowski Peggy	vacataire	<u>ANGLAIS</u>		Examinatrice, Correctrice	@univ-reims.fr peggy.zbikowski

Tarifs appliqués pour la passation :

☒ Tarifs préconisés par la Coordination nationale CLES (à partir de 2014)

☐ Autres, préciser :

Cliquer ici pour taper du texte.

b) Accompagnement et suivi des équipes pédagogiques

- Préciser si les membres enseignants de l'équipe pédagogique (évaluateurs, concepteurs, formateurs d'évaluateurs) ont reçu une formation CLES et ont été accrédités.

Tous les membres de l'équipe pédagogique ont été formés à la certification CLES par la Responsable du Centre CLES (Mme Bellecave)

c) Ressources matérielles mobilisées pour l'organisation des épreuves

MATERIEL UTILISÉ ⁸	NOMBRE	LOCAUX DE PASSATION DES EPREUVES ⁹
Outils numériques, videoprojecteurs, enceintes, PC et casques pour le B1	1 PAR SALLE. 1 SALLE AVEC 15 PC	Amphithéâtre ou salle équipée pour les épreuves sur table Salle banalisée pour les oraux d'interaction

⁸ Pour l'enregistrement des productions orales en CLES B1 : outils numériques (ordinateurs, magnétophones, dictaphones, etc. ...), outils analogiques, ...

⁹ Salle de certification, salle de travail numérique, laboratoire multimédia, amphithéâtre, salle banalisée.

d) Autres informations sur le fonctionnement de l'équipe CLES

De moins en moins de collègues ont souhaité s'investir dans la passation des épreuves du CLES. La période COVID a mis un coup d'arrêt définitif aux sessions. Tout est donc à reconstruire.

e) Quelles mesures sont prises au niveau de la sécurisation des sujets CLES (transmission, stockage, ...) ? (se reporter au Référentiel 7.3 : pour les cas annulation des sessions et destruction des sujets)

Pas de transmission : les sujets étaient directement téléchargés depuis la plateforme de la coordination nationale par les enseignants responsables de la langue et/ou de la session, qui étaient également en charge des photocopies (si le service reprographie était trop sollicité, les sujets étaient stockés dans une armoire sécurisée en attendant d'être récupérés). Une fois récupérés, ils étaient stockés dans des armoires sécurisées comme n'importe quel sujet d'examen

5) Activités du Pôle CLES

➤ Si l'établissement est siège d'un pôle CLES, préciser les activités réalisées par le coordonnateur de pôle à destination des centres CLES

(coordination de la politique de certification du pôle, coordination des responsables de centres, participation aux activités de la Coordination Nationale CLES, formation des équipes du CLES, information auprès des équipes pédagogiques et des étudiants, promotion du CLES au sein du pôle, représentation du pôle dans différentes instances, élaboration des statistiques du pôle, remontée des bilans auprès de la Coordination Nationale CLES, présidence de jurys, ...)

Néant

IV. PROJET CLES DE L'ETABLISSEMENT POUR LE QUINQUENNAL 20..-20..

1) Public visé

(Niveaux de CLES, filières¹⁰, années de cursus¹¹, cursus particuliers, mobilité, accès à certaines formations en particulier en M, validation L, etc.)

La dynamique CLES est à relancer dans notre établissement ! L'investissement et la motivation des membres de l'équipe initiale se sont peu à peu émoussés pour s'effondrer avant la période COVID. Mais...

L'un des axes majeurs du programme du Président Christophe Clément élu au printemps dernier est l'internationalisation des formations et des services. Autre élément important : l'offre de formation en langues (notamment en anglais) à destination des personnels s'étoffe d'année en année.

Il est à noter que l'offre de certifications (aucune obligatoire) se développe également pour répondre aux demandes croissantes des étudiants, des personnels et des

¹⁰ Arts-Lettres-Langues-Sciences humaines et sociales, Sciences-Techniques, Droit-Économie-Gestion, Santé, ESPE.

¹¹ L1, L2, L3, M1, M2, Doctorat.

composantes. (Ces certifications sont payantes avec, pour certaines, des tarifs préférentiels pour les membres de l'URCA.)

Ces éléments laissent donc entrevoir un intérêt croissant pour les formations et les certifications en langues au sein de notre établissement. Nous pouvons donc raisonnablement espérer qu'une (re)mobilisation d'un certain nombre enseignants autour du CLES est possible.

2) Politique de certification

(Certification obligatoire, facultative (par type de public et niveau de cursus))

Voir plus haut

3) Politique tarifaire

(Certification payante, gratuite par type de public)

Idem

4) Auto-évaluation de ce projet (points faibles / points forts)

Voir paragraphe 1

Autres certifications proposées par l'établissement

(Nature, niveau, langue, public, effectifs, politique de certification et tarifaire)

Anglais : TOEIC (2 skills), 339 candidats ; TOEFL (convention en cours)

Espagnol : DELE, 51 candidats

Français Langue Etrangère : DELF-DALF (581 candidats), TCF (15 candidats)

Toutes ces certifications sont payantes aux tarifs pratiqués par les organismes qui les vendent. Les étudiants et personnels de l'URCA bénéficient d'un tarif réduit pour le TOEIC. Ces certifications sont également proposées aux personnes extérieures.

Nombre de candidats : chiffres 2023-24

V. AVIS DE L'ETABLISSEMENT

(Avis du/de la VP Formation et résultats du vote de la Commission de la Formation et de la Vie Universitaire (CFVU) sur la demande d'accréditation et sur les tarifs)

Cliquer ici pour taper du texte.

VI. DISPOSITIONS FINALES

Validation et signature de la gouvernance de l'établissement de l'enseignement supérieur.

Fait à ...
Signature

le ...

Cliquer ici pour taper du texte.